



DROIT DU TRAVAIL

Le transfert d'entreprise : conditions et effets

Objectif

Continuellement, le transfert d'entreprise nourrit un contentieux abondant que l'on songe au transfert légal ou conventionnel des contrats qu'il emporte. Si les conditions du transfert sont toujours sujets à des interprétations subtiles permettant de mieux comprendre ce que constitue une entité économique autonome ainsi que la reprise de l'activité conservant son identité, c'est sur le terrain de la fraude dans l'invocation ou l'éviction du transfert que le contentieux s'est déplacé. En sus des conditions, les effets du transfert ont été l'occasion ces deux dernières années d'offrir des décisions de principe sur des questions sensibles, tels que les « effets d'un licenciement sans effet », le sort des instances et la renégociation du statut collectif. L'objectif de la formation est de maîtriser l'ensemble de ces points et anticiper les questions à venir.

Thèmes abordés

Transfert légal ; transfert conventionnel ; fusion et acquisition ; cession, location, concession ; perte de marché ; entité économique autonome ; transfert des éléments significatifs et nécessaires ; identité de l'entreprise ; fraude ; ordre public ; licenciement sans effet ; maintien des obligations ; sort du CSE et des mandats ; mise en cause des accords collectifs ; sort des usages et engagements unilatéraux.

Programme détaillé

Partie 1 : Comprendre les conditions du transfert d'entreprise

A. Qu'est-ce qu'une entreprise ?

- Une entité économique
- Une entité autonome

B. Qu'est-ce qu'un transfert ?

- Une reprise de l'activité
- Une conservation de l'identité

Partie 2 : Maîtriser les effets du transfert d'entreprise

A. Effets sur les relations individuelles de travail

- « Les contrats de travail »
- « Les contrats en cours »

- « Les contrats subsistent » :
maintien du contrat/ maintien des obligations)

B. Effets sur les relations collectives de travail

- Sur la représentation collective :
représentation syndicale /
représentation du personnel
/protection des représentations
- Sur le statut collectif (statut collectif négocié, statut collectif non négocié)



Formation animée par

Yannick Pagnerre

Professeur agrégé
Université de Paris-Saclay

Tarif : 430 €



Période
Du 17 septembre 2026
au 30 septembre 2027



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé : spécialistes et
praticiens expérimentés



Formation
E-learning

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DU TRAVAIL

Le transfert d'entreprise : conditions et effets

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 17 septembre 2026

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz.
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com

Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Yannick
Pagnerre**

Professeur agrégé
Université de Paris-Saclay

Tarif : 430 €



Période
Du 17 septembre 2026
au 30 septembre 2027



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé : spécialistes et
praticiens expérimentés



Formation
E-learning

Qualiopi 
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DU TRAVAIL

Le transfert d'entreprise : conditions et effets

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **430€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

